

Le mot du *nouveau* président

Une nouvelle page est à écrire ...

Comme l'a dit Jean-Marie Legendre lors de l'assemblée générale du 10 mars dernier, une page se tourne avec la fin de la première présidence de l'ALCO et le renouvellement majeur de son conseil d'administration. Non pas, comme le voudrait l'expression « il vaut mieux tourner la page », que le passé soit à oublier. Au contraire, nous pouvons être fiers de notre association et des actions qui ont été entreprises. L'ALCO fut l'une des premières associations de Compliance Officers à voir le jour sur le continent européen. Elle compte un nombre d'adhérents que beaucoup nous envient. Elle est indépendante, directement composée des Compliance Officers du secteur financier et des assurances, reconnue par les autorités et par les autres associations professionnelles de la place. Elle bénéficie du soutien des institutions financières et de la participation active de ses membres, notamment à travers ses groupes de travail (les GT). Il s'agit là d'un acquis important dont nous remercions vivement Jean-Marie et tous ceux qui ont œuvré avec lui depuis la création de l'ALCO.

Cet acquis il faut aujourd'hui le faire fructifier, il faut écrire la page suivante en veillant à ce que son contenu soit au moins aussi dense et positif. En ces temps de crise, il faut consolider et assurer la position du Compliance Officer, la faire pleinement reconnaître et respecter aussi bien en interne qu'en externe. Il faut en préciser les contours et le rôle exact pour aborder les réglementations récentes comme MIFID, l'abus de marché, la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme mais aussi la protection des données personnelles et de la vie privée, la gouvernance d'entreprise, et ainsi de faire face à toutes les nouvelles réglementations que l'après-crise pourra nous apporter. L'ALCO doit maintenir sa vocation d'interlocuteur privilégié des régulateurs et superviseurs. Il convient de réexaminer les besoins en formation, d'aider les membres à répondre à leurs multiples questions, de les informer sur les évolutions réglementaires, d'établir des positions convergentes à travers les GT, de parler de solutions et d'outils. Le nouveau site internet de l'ALCO offre des moyens plus dynamiques, plus permanents et plus immédiats pour fournir l'information, les interviews, les publications et devient donc plus interactif pour tous ses membres.

La page neuve qui commence à s'écrire aura finalement comme objectif essentiel de poursuivre la mission originelle de l'ALCO et de permettre à ses membres de se rencontrer en personne ou virtuellement pour assurer les intérêts et l'amélioration permanente de la fonction Compliance. C'est l'engagement de la nouvelle équipe et de son nouveau président. Notre nouvelle équipe ne pourra atteindre cet objectif qu'avec les idées et le soutien de chacun d'entre vous, qu'à la condition qu'à travers vos questions, vos suggestions, vos réactions et votre participation active aux réunions et aux GT, vous contribuiez vous aussi au développement de votre association.

Je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour votre confiance et espère que notre contribution à venir sera fructueuse.

Jean Noël Lequeue

Président de l'ALCO